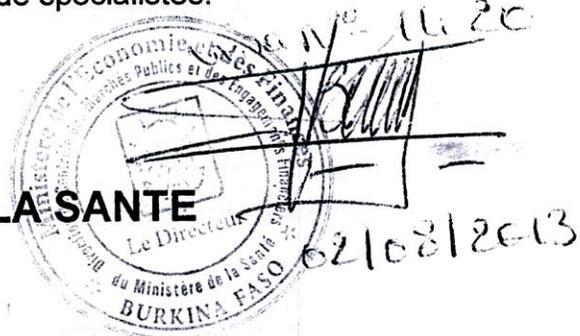


973
ARRETE N° 2013 _____ /MS/CAB
portant nomination d'un coordonnateur du Projet
de formation de spécialistes.

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la constitution ;
- Vu le Décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011-329/PRES/PM/SGG-CM du 06 juin 2011 portant attribution des membres du gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2011-156/PRES/MS du 24 mars 2011 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu le Décret N° 2007-775/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant réglementation générale des projets ou programmes au Burkina Faso ;
- Vu le Décret N° 2013-106/PRES/PM/MS/MESS/MEF/MFPTSS du 7 mars 2013 portant institution d'un projet de formation de spécialistes ;

A R R E T E

Article 1 : Monsieur Benjamin SANON, Mle 19 945 U, Administrateur Civil, est nommé coordonnateur du Projet de formation de spécialistes.

Article 2 : Le projet de formation concerne les médecins, les pharmaciens et des cadres du Ministère de la santé.

Article 3 : Le coordonnateur est chargé notamment :

- de l'élaboration et la mise en œuvre des plans annuels de formation des spécialistes;
- de l'élaboration et la mise en œuvre des plans annuels de formation des autres personnels ;
- de la réalisation des activités d'appui aux institutions de formation ;
- du suivi des agents placés en position de stage dans le cadre du projet ;
- d'assurer les activités de gestion technique, administrative et financière du projet ;
- d'assurer le suivi et l'évaluation des activités du projet ;
- de rendre compte de l'état d'exécution du projet ;
- de la réalisation de toute autre activité entrant dans le cadre de la réalisation du projet.

Article 4 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le

07 AOU 2013

Ampliations

- Cab
- SG/MS
- Ttes Directions centrales
- Toutes Direction régionales
- Tout service rattaché
- Intéressé
- Chrono
- J.O.


Léné SEBGO
Chevalier de l'Ordre National

